

Sélection et suivi des gestionnaires

La qualité de gestion et la performance des fonds reposent sur le choix de bons gestionnaires. Pour ce faire, SSQ Assurance s'appuie sur l'expertise et la solidité de ses ressources, de même que sur un processus rigoureux de sélection. Dans le but d'offrir une plateforme évolutive et à l'avant-garde, SSQ Assurance s'allie à certains des meilleurs gestionnaires de fonds provenant des quatre coins du globe. **Notre philosophie est de maintenir une plateforme composée de gestionnaires de qualité, avec une complémentarité de styles de gestion dans plusieurs catégories d'actifs, pour ainsi offrir une gamme complète et unique de fonds distincts.**

Processus de sélection

Que le besoin provienne du désir d'implanter un nouveau produit ou encore d'une décision de remplacer un gestionnaire, notre objectif est d'identifier un gestionnaire de portefeuille ayant un avantage concurrentiel face à ses compétiteurs et qui devrait se maintenir avec le temps.

Le processus de sélection débute après que la définition du mandat ait été établie. Dès lors, l'univers complet de gestionnaires est examiné et des filtres quantitatifs et qualitatifs sont effectués afin de faire ressortir les gestionnaires qui se démarquent. À la suite de l'application de ces premiers filtres, 5 à 15 gestionnaires sont identifiés.

Par la suite, une analyse quantitative plus approfondie sera effectuée, laquelle mènera à l'identification des gestionnaires finalistes. Afin de comparer les gestionnaires entre eux, on s'intéressera à différentes statistiques historiques portant sur le rendement et le risque.

Ce sont 2 à 4 gestionnaires qui seront invités à présenter leurs services pour permettre de finaliser une analyse davantage qualitative basée sur les **5 piliers fondamentaux** suivants. Grâce à notre processus éprouvé et bien défini, nous nous assurons d'offrir des gestionnaires mondialement reconnus et parmi les meilleurs de l'industrie.

Mandat de recherche

Univers des gestionnaires	
Analyses qualitatives et quantitatives	5 à 15 gestionnaires
Analyse approfondie et présentation des finalistes	2 à 4 gestionnaires
Recommandation du Comité de l'offre de fonds	



Sélection du gestionnaire

Choix du gestionnaire



Organisation et réputation

Ex : Historique de l'organisation et objectifs futurs

Équipe de gestion et expérience

Ex : Gestionnaires expérimentés à qui l'on peut attribuer les rendements passés

Performances historiques

Ex : Valeur ajoutée du gestionnaire

Relation risque / rendement

Ex : Indicateurs de performance, dont le ratio d'information

Approche de gestion

Ex : Conformité du gestionnaire à sa politique de placement

Processus de suivi

Notre décision de confier l'ensemble de nos actifs sous gestion à des gestionnaires de portefeuille externes s'accompagne d'une responsabilité de surveillance. Plusieurs indicateurs quantitatifs sont validés, dont le rendement et la relation du risque par rapport au rendement, ainsi que des caractéristiques qualitatives, incluant entre autres le respect du mandat qui leur est confié. La prise en charge de ces responsabilités se traduit par un suivi rigoureux des gestionnaires.

Trimestriellement, nos équipes analysent les rapports de gestion des gestionnaires et valident les objectifs de valeur ajoutée sur des périodes mobiles; ces objectifs dépendent du style et du niveau de prise de risque. Tous les gestionnaires sont rencontrés sur une base régulière.

Deux fois par année, un rapport est produit pour le PDG et le Comité de l'offre de fonds, lequel résume le fruit du travail de suivi des gestionnaires. Dans ce rapport, une note est attribuée à chaque gestionnaire pour chacun des **5 piliers fondamentaux**. Si un gestionnaire reçoit une note globale en-deçà des critères établis, celui-ci fait automatiquement partie de la liste de surveillance et fait alors l'objet d'une évaluation plus fréquente.

Diverses situations peuvent mener à la remise en question du mandat de gestion confié à un gestionnaire.

Voici quelques exemples :

- Événement affectant la stabilité organisationnelle de la firme
- Départs ou roulement élevé au sein de l'équipe de gestion
- Préoccupation par rapport à la nature du portefeuille
- Attentes de rendement (valeur ajoutée) non atteintes
- Prise de risque jugée trop élevée
- Non-conformité à la politique de placement
- Décroissance des actifs sous gestion et pertes de clients
- Qualité déficiente des rapports fournis et/ou des communications avec le gestionnaire

Structure de gouvernance

Un élément qui fait la force de nos processus de sélection et de suivi des Fonds de placement garanti (FPG) SSQ est la qualité des intervenants qui sont impliqués.

Il est de notre devoir de nous assurer que les gestionnaires répondent toujours aux rigoureux critères de stabilité, de profil risque-rendement et de performance qui ont été établis au moment de leur sélection. Nous croyons qu'en conservant une approche disciplinée dans notre sélection de gestionnaires, nous sommes en mesure d'identifier ceux qui seront en mesure de se démarquer par rapport à leurs pairs.

Équipe de développement des fonds

- Analystes dédiés à temps plein au suivi des fonds
- Responsables de la sélection, du suivi et des rencontres périodiques avec les gestionnaires



Comité de l'offre de fonds

- Membres hautement qualifiés :
 - Professionnels de la finance (CRA, MBA)
 - Actuaire (FICA, FSA)
- Responsable des décisions concernant les produits offerts à notre clientèle

Les FPG SSQ sont sélectionnés et surveillés par nos experts, pour vous offrir le meilleur du marché en un seul endroit!

Pour nous joindre

Bureau des ventes – Québec

Tél. : 1 888 292-8483

Bureau des ventes – Ontario, Ouest du Canada et Maritimes

Tél. : 1 888 429-2543

Service à la clientèle

2515, boulevard Laurier
C.P. 10510, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 0A3
Tél. : 1 800 320-4887
Télé. : 1 866 559-6871

service.inv@ssq.ca

ssq.ca